



Droit du patron et intempéries

Par **ZAMEIL**, le **01/02/2010** à **12:48**

Bonjour, nous avons été surpris par la neige qui tombait en abondance mon patron a pris la décision de faire quitter l'entreprise plus tôt pour un employé prétextant que celui -ci habitait loin de l'entreprise .Il n'en a pas fait de même pour les 3 autres employés qui pourtant n'habitent pas a coté non plus.En a t-il le droit et est-ce que l'employer doit rendre les heures qu'il n'a pas travailler?.